

Questions orales

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député cite un texte que je n'ai pas sous les yeux. Je ne crois pas avoir parlé de façon précise d'un programme relatif à l'élevage bovin le 26 novembre. J'ai dit que nous préparions un programme qui sera mis au point pour l'année civile commençant le 1^{er} janvier et se terminant à la fin de décembre 1976. L'annonce peut être faite à n'importe quel moment, par exemple, au milieu de l'année. Des réunions sont encore tenues. A ces réunions participent les sous-ministres provinciaux, mon sous-ministre ainsi que les fonctionnaires de mon ministère qui cherchent à élaborer des programmes appropriés. Si nous élaborons un programme approprié pour les naisseurs, j'espère que l'annonce en sera faite aussitôt que possible.

M. Mazankowski: Le ministre laisse-t-il entendre qu'il ne songe pas à établir un programme de soutien à l'élevage bovin en vertu de la loi sur la stabilisation des prix agricoles? Oui ou non?

M. Whelan: Il n'y a rien dans la loi qui stipule spécifiquement qu'il doit y avoir un programme de soutien à l'élevage bovin. Il y est question de bétail et le député sait que nous respectons la loi et que nous ne l'avons pas modifiée. Nous ne la modifierons pas tant que nous n'aurons pas établi un programme approprié, car il y a trop de désunion parmi nos naisseurs au sujet de ce qui doit être ou ne doit pas être fait. Toutes les provinces ne sont pas d'accord sur ce qu'il y a lieu de faire ou de ne pas faire.

M. Mazankowski: Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il simplement si c'est oui ou si c'est non? A en juger par ce qu'il a dit, je serais porté à croire que c'est non, et qu'il n'envisage pas de programme pour venir en aide aux naisseurs du Canada.

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, le député sait que nous avons envisagé un programme de ce genre dans l'espoir de trouver une formule qui avantagerait les naisseurs proprement dits ou l'élevage bovin en général. C'est d'un programme comme celui-là que nous voulons, pourvu qu'il soit national. Évidemment, il ne saurait être mis en œuvre sans la collaboration des provinces et des éleveurs.

LA DURÉE DU PROGRAMME À L'INTENTION DES NAISSEURS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Le ministre a parlé de janvier 1976, après quoi il a dit qu'il ne savait pas s'il pourrait annoncer le programme si tôt que cela. Quelle que soit la date de cette annonce, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que si un tel programme entre en vigueur, ce sera à compter du début de l'année?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, certains de nos programmes ne sont parfois pas annoncés avant la fin de la campagne agricole. J'ai rencontré hier encore des producteurs qui nous ont recom-

[M. Mazankowski.]

mandé de ne pas annoncer de programmes de stabilisation avant la fin de la campagne agricole. Mais nous avons un programme tout prêt à leur intention. Ils pensent que cela pourrait influencer sur leur marché. J'ai dit que si nous adoptions effectivement un programme, ce serait pour l'année civile, de janvier à la fin décembre 1976.

* * *

[Français]

LES JEUX OLYMPIQUES

ON PROPOSE UNE RENCONTRE AVEC LE QUÉBEC AFIN DE PRÉVENIR UN FIASCO

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

A la suite des vœux exprimés par Lord Killanin, président du Comité olympique international, qui invitait les autorités provinciales et fédérales canadiennes à unir leurs efforts pour que toutes les installations des Jeux olympiques de Montréal soient prêtes à temps, le premier ministre dirait-il à la Chambre s'il consentirait à rencontrer les autorités de la province de Québec, afin de déterminer une action commune en vue de garantir le succès de ces Jeux, qui risquent de ternir la réputation du pays, advenant qu'ils s'avèrent un fiasco?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je n'ai pas vu la déclaration du président international. S'il avait des propositions à faire au gouvernement du Canada, je suppose qu'il saurait comment s'adresser à ce gouvernement. Pour ce qui est du reste de la question, nous n'avons reçu du gouvernement de la province de Québec aucune demande à l'effet de les rencontrer à ce sujet particulier.

* * *

[Traduction]

LES POSTES

LA RUMEUR DE COMMUNICATION SUBREPTICE DE DÉTAILS DE L'OFFRE GOUVERNEMENTALE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE ENQUÊTE

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Étant donné que le Syndicat des postiers du Canada a accusé les fonctionnaires du ministère des Postes d'avoir conspiré avec des dirigeants syndicaux de Toronto et d'autres endroits pour saper le processus de la négociation collective, le ministre des Postes pourrait-il dire à la Chambre si le sous-ministre des Postes ou quelqu'un d'autre a dévoilé des détails de l'offre du gouvernement à d'autres personnes qu'aux membres de l'équipe de négociation du syndicat, et s'il se propose de demander une enquête pour éclaircir cette affirmation?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Je crois que s'il y a une enquête, elle devra être menée par le Syndicat des postiers du Canada et ses propres dirigeants locaux, plutôt que par le ministère des Postes, en ce qui concerne les contacts que nous avons pu avoir avec des membres de ce syndicat autres que l'équipe de négociation. Je ne suis au courant d'aucun contact direct avec aucun président d'une section locale du syndicat.